



## **PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 01/2019**

**Relatif à une demande de crédit de CHF 343'000.- pour la réalisation des travaux de défense incendie de l'Espérance et d'évacuation des eaux claires du Ch. du Roti**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers

### **PRÉAMBULE**

Dans le cadre de la convention de reprise du réseau d'eau potable et de défense incendie de l'Espérance par la Commune d'Ettoy signée en 2015, ce réseau avait été remis gratuitement à la Commune après une première étape de travaux qui consistaient à remplacer les conduites les plus anciennes et à transformer la station de pompage de l'Espérance en station de surpression.



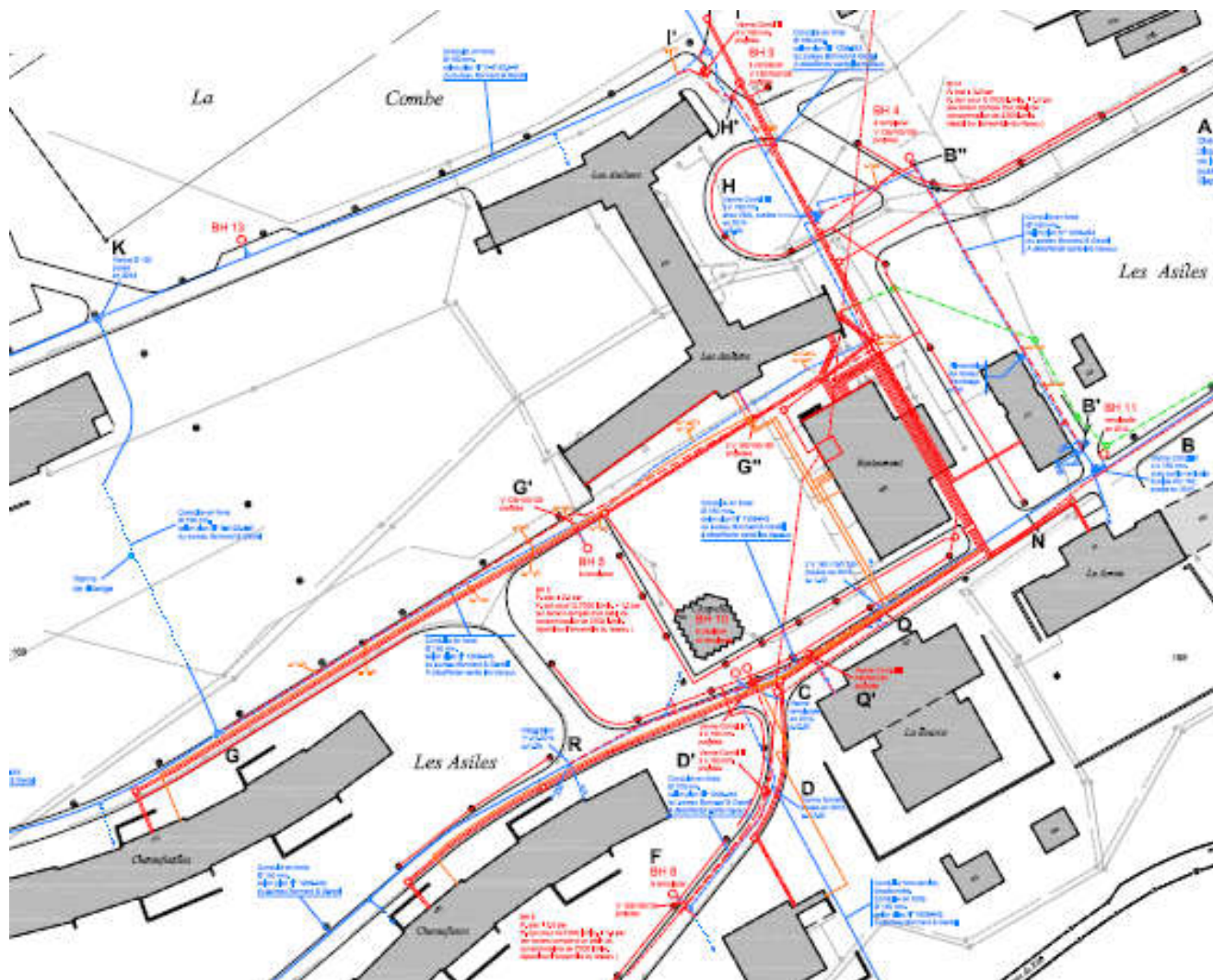
Une partie de l'espace libéré dans cette station par cette transformation a été mise à disposition de la Commune pour installer 2 pompes de mise en pression du réseau d'irrigation. Ces travaux se sont soldés en 2016 par la démolition de l'ancien réservoir Jotterand et de la chambre des vannes associée.

Depuis 2015, le réseau de distribution d'eau principal de l'Espérance (hormis la station de surpression et les entrées d'eau des bâtiments) appartient à la Commune qui en assume l'exploitation, l'entretien et le renouvellement.

En 2014, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), avec l'accord de l'ECA, avait demandé de mettre hors service la BH N° 9 (au point E du plan ci-contre) pour supprimer le bras mort lié à un renouvellement insuffisant de l'eau dans sa conduite d'alimentation de près de 50 mètres.

La convention de 2015 prévoyait également le remplacement dans les 3 ans du reste des conduites en fonte posées dans les années 1976 -1977. En 2017, lors de la planification des travaux de rénovation de l'Espérance, la Commune avait accepté que cette seconde phase de remplacement des conduites d'eau se fasse à l'issue des travaux du gros œuvre, pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2019.

Ce remplacement, de près de 500 mètres de conduites est à la charge de l'Espérance. Selon le plan ci-dessous, il s'agit des tronçons de conduites en rouge I-H-G, H-B', R-C-Q et C-D-F.



Le concept général de défense incendie de l'Espérance a été revu avec l'ECA le 20 février 2019 pour prendre en compte les travaux d'agrandissement de l'Ecole Buchet effectués en 2016 ainsi que les travaux de rénovation des bâtiments de l'hébergement (anciennement La Source) et des Ateliers.

Il en ressort, que l'ancienne BH N° 9, mise hors service en 2014, doit être réinstallée pour assurer une défense incendie correcte depuis le sud de l'Espérance sur le chemin du Roti. Cette décision est également motivée par les parcelles constructibles permettant encore un développement important du secteur pour ces prochaines années.

En complément à tous ces travaux, l'Espérance devait depuis plusieurs années remettre aux normes ses deux citernes à mazout. Finalement, il a été décidé de rénover la centrale de chauffage à distance de l'Espérance en passant du mazout au gaz avant la fin de cette année. Pour cela, les Services Industriels de Lausanne (SIL) ont préparé un projet qui consiste

à alimenter cette centrale avec une conduite haute pression au départ du carrefour du Pressoir, passant par le chemin de la Vaux, le chemin de la Brotte, le chemin du Roti et à travers la parcelle de l'Espérance depuis l'emplacement prévu pour la BH9. Dans la foulée, les SIL vont également terminer le bouclage basse pression du gaz entre le Pressoir et le carrefour des chemins de la Vaux et de la Brotte.

Les Services Industriels de Lausanne devraient commencer les travaux à fin juin.

## **SITUATION ACTUELLE**

Le projet d'intention de l'Espérance de remplacer sa centrale de chauffage à mazout par une chaudière à gaz était connu de la Commune depuis au moins 2 ans. Les Services Industriels de Lausanne nous avaient contacté pour nous informer qu'ils envisageaient d'alimenter l'Espérance en gaz basse pression à partir de la route de Lavigny nécessitant la pose d'une conduite d'environ 60 mètres depuis le carrefour du chemin de la Mine.

A mi-février, le bureau Miaz&Weisser a été mandaté par les SIL et l'Espérance pour préparer un projet d'alimentation gaz en haute pression depuis le Pressoir. D'entente avec la Commune, l'exigence de l'ECA de remettre en fonction la BH N° 9 mise hors service en 2014 pour assurer la défense incendie du secteur a été intégrée au projet de gaz.

Sur le chemin de la Vaux, la conduite de gaz sera posée sur sa presque totalité en dehors de la route existante sur la bordure droite en venant depuis le Pressoir. Le remblaiement des portions de fouilles situées dans la parcelle du domaine public seront fondées et laissées en tout-venant. Les autres seront remises en état avec de la terre végétale.

Un projet complémentaire, hors présent préavis, de repositionnement, calibrage et réfection du chemin de la Vaux dans ce secteur est en préparation et sera réalisé dans le cadre de l'exercice 2019, comme annoncé lors de la présentation du budget.

A l'issue des multiples travaux de rénovation de l'Espérance, il avait été convenu avec l'Espérance, que le revêtement final du chemin du Roti serait réalisé par la Commune suite aux travaux ponctuels d'élargissement et de remise en état de la chaussée effectués par l'Espérance dans le cadre de ces travaux.

Mais nous avons constaté que les deux grilles qui gèrent l'eau de ruissellement sur la partie ouest de ce chemin se déversent dans les drainages des parcelles de vigne en aval. D'entente avec le bureau Miaz&Weisser, la Commune a complété le projet de fouille dans ce secteur par la pose d'une conduite supplémentaire pour l'évacuation des eaux claires de ces deux grilles dans le collecteur du chemin de la Brotte.

Comme pour le chemin de la Vaux, cette fouille sera effectuée sur le domaine public en amont, en dehors de la route existante avec un remblaiement fondé et laissé en tout-venant. Cela permettra par la suite, de finaliser le revêtement du chemin du Roti dans de bonnes conditions.

Le présent projet consiste à remettre en fonction la BH N° 9 pour compléter l'infrastructure de défense incendie de l'Espérance et à récupérer les eaux de ruissellement d'une moitié du chemin du Roti en profitant des fouilles effectuées par les Services Industriels de Lausanne pour raccorder l'Espérance au réseau de distribution de gaz.

## **SITUATION PROJETEE**

Défense incendie de l'Espérance, voir plan-projet No 1610-1.

La nouvelle BH N° 9 positionnée au point H sera connectée au réseau d'eau à la pression du village par une conduite D-E-F-G-H sur la conduite existante au point H près de la BH N° 29. Cette conduite en PE de diamètre 100mm, d'une longueur de 185m, sera posée dans la même fouille que le gaz.

Contrairement à l'ancienne BH N° 9 désaffectée en 2014 qui était connectée au réseau de distribution d'eau de l'Espérance remis en pression par sa station de surpression, nous avons choisi de l'associer au réseau d'eau du village. Cela permettra, par la suite, de prolonger cette conduite et d'effectuer un bouclage à l'est de la parcelle 169 en redescendant sur le chemin de la Vaux lors du développement de cette parcelle.

En attendant ce développement, et pour éviter de recréer un bras mort, une circulation d'eau sera forcée sur cette conduite par une connexion supplémentaire au réseau en surpression de l'Espérance. Ce raccordement sera effectué en tirant une petite conduite en PE de diamètre 63mm dans l'ancienne conduite en fonte de diamètre 150mm.

Une vanne by-pass posée près de la BH N° 9 permettra de régler le débit minimum de circulation d'eau dans cette conduite pour garantir son état sanitaire.

Pour information, nous n'avons pas retenu l'idée de remettre en pression l'ancienne conduite, car elle date de 1976 et présente un trop gros risque de problèmes pour ces prochaines années.

Evacuation des eaux de ruissellement d'une moitié du chemin du Roti, voir plan-projet No 1611-1.

Une nouvelle conduite O – G – M – F – L est posée dans la fouille du gaz et de l'eau potable pour récupérer les eaux de ruissellement des grilles situées au points O et N pour les déverser dans le collecteur des eaux claires du chemin de la Brotte.

## **ORGANISATION DES TRAVAUX**

Sur demande des Services Industriels de Lausanne, ces travaux sont planifiés pour commencer à fin juin afin de permettre à l'Espérance de remplacer sa centrale de chauffage à distance avant la fin de l'année.

## **COÛTS DES TRAVAUX**

Les coûts des travaux prévus dans ce préavis ont été estimés sur la base de prix actuellement en cours dans la région. Les documents d'appel d'offre viennent d'être envoyés aux entreprises sélectionnées par les Services Industriels de Lausanne et la Commune d'Etoy.

Les coûts d'installation de la conduite de gaz à la charge des Services Industriels de Lausanne et de l'Espérance ne sont pas compris dans cette estimation.

| Désignation   | Travaux subventionnés | Travaux non subventionnés | Coûts pour préavis |
|---|-----------------------|---------------------------|--------------------|
| <b>Défense incendie Espérance</b>                       |                       |                           |                    |
| Estimation pour génie civil, appareillage et honoraires | CHF 135 000           |                           |                    |
| TVA 7.7 %, arrondie                                     | CHF 10 395            |                           |                    |
| Imprévus et divers                                      | CHF 4 605             |                           |                    |
| <b>Total défense incendie</b>                           | <b>CHF 150 000</b>    |                           |                    |
| <b>Evacuation des eaux claires du chemin du Rôti</b>    |                       |                           |                    |
| Estimation pour génie civil, appareillage et honoraires |                       | CHF 170 000               |                    |
| TVA 7.7 %, arrondie                                     |                       | CHF 13 090                |                    |
| Imprévus et divers                                      |                       | CHF 9 910                 |                    |
| <b>Total Evacuation des eaux claires</b>                |                       | <b>CHF 193 000</b>        |                    |
| <b>Coûts pour préavis</b>                               | CHF 150 000           | CHF 193 000               | <b>CHF 343 000</b> |

## FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT

Le montant du préavis porte sur la part communale qui concerne la pose des conduites pour la défense incendie de l'Espérance et l'évacuation des eaux claires du chemin du Roti. Les calibrages des chemins de la Vaux et du Roti, ainsi que la pose de leurs revêtements finaux de surface ne sont pas compris dans ce préavis.

Un dossier de demande de subside sera envoyé à l'ECA sur la base des soumissions rentrées. En attendant, nous prévoyons une participation de 12% (CHF 16'200.-) sur l'ensemble des travaux subventionnables.

La convention de reprise du réseau d'eau potable et de défense incendie de l'Espérance par la Commune d'Etoy signée en 2015 prévoyait un renoncement à la perception des taxes d'introduction d'eau potable relatives à la reconstruction du bâtiment de l'hébergement et à la transformation du bâtiment des Ateliers en contre partie du remplacement du reste des conduites en fonte posées dans les années 1976 -1977.

Cependant, la taxe temporaire de raccordement aux réseaux d'assainissements des eaux claires et usées pour les travaux de l'Espérance en cours, d'un montant facturé en 2019 de CHF 201'600.-, sera mise en réserve pour financer totalement l'évacuation des eaux claires du chemin du Roti.

Le financement sera prélevé sur les disponibilités de la trésorerie communale et son amortissement sera effectué par la subvention de l'ECA et des prélèvements aux fonds de réserve « Eau » et « Egouts ».

## CONCLUSIONS

La fouille pour le raccordement au gaz de l'Espérance qui sera prochainement effectuée par les Services Industriels de Lausanne est une excellente opportunité pour la Commune d'Etoy de profiter de ces travaux pour compléter la défense incendie de l'Espérance en réalisant la 1<sup>ère</sup> étape du bouclage du réseau d'eau par le chemin du Roti et pour finaliser l'évacuation des eaux de ruissellement sur la totalité de ce chemin.

Ces travaux permettront aussi de réaliser la presque totalité des fondations nécessaires pour rénover le surfacage des chemins de la Vaux et du Roti.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis no 01/2019 de la Municipalité ;
- ouï le rapport de la commission des finances ;
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étude du projet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

1. D'accorder l'autorisation d'entreprendre les travaux de défense incendie de l'Espérance et d'évacuation des eaux claires du chemin du Roti ;
2. D'allouer le crédit de CHF 343'000.- pour financer ces travaux ;
3. D'autoriser le financement de ces travaux par les disponibilités de la trésorerie courante de la Commune ;
4. D'autoriser la Municipalité à amortir CHF 150'000.- de cet investissement lié à la défense incendie de l'Espérance par la subvention de l'ECA et le solde par un prélèvement au fonds de réserve « Eau » ;
5. D'autoriser la Municipalité à amortir le solde de CHF 193'000.- de cet investissement lié à l'évacuation des eaux claires du chemin du Roti par un prélèvement au fonds de réserve « Egouts » ;
6. D'octroyer à la Municipalité le droit de requérir toutes les autorisations nécessaires.

Adopté par la Municipalité lors de sa séance du 23 avril 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le syndic :  La secrétaire :   
  
J. M. Fernandez S. Ruchet

Délégué municipal : **M. Charly Viquerat**, municipal  
Annexes : plans-projet N° 1610-1 et N° 1611-1